

Pour une information complète  
consultez la notice d'information  
dans la boîte de votre médicament  
ou sur la base de données  
publique des médicaments :  
[http://base-donnees-publique.  
medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr)

**Version n° 1.0 - date 09/2016**

# Voriconazole

## **Quels sont les médicaments contenant du voriconazole ?**

VFEND 50 mg, comprimé,  
VFEND 200 mg, comprimé,  
VFEND 200 mg, poudre pour  
solution pour perfusion ou  
un médicament générique.  
Le nom du médicament délivré  
par votre pharmacien ou prescrit  
par votre médecin est alors celui  
de la substance active  
(voriconazole) suivie du nom  
du laboratoire et du dosage.

## **carte patient**

**Gardez toujours  
cette carte sur vous.**

## Autres informations (à compléter)

Votre nom :

.....

Date de la première prescription  
de Voriconazole :     /     /

Nom du médecin traitant :

.....

Nom de l'établissement traitant :

.....

Téléphone de l'établissement :

.....

**Vous devez éviter de vous exposer au soleil pendant votre traitement par voriconazole.**

**Il est important de protéger les zones de votre corps exposées au soleil en les couvrant et d'utiliser de la crème solaire ayant un indice de protection (IP) élevé, car votre peau peut devenir sensible aux rayons UV du soleil.**

**Il existe un faible risque de développer un cancer de la peau lors de l'utilisation de voriconazole sur une longue durée.**

Vous devez contacter votre médecin en cas de :  
Coup de soleil ou réaction cutanée sévère après une exposition au soleil ou à la lumière.

**N'oubliez pas de vous rendre à toutes les visites de suivi**

organisées par votre médecin pour réaliser des analyses de sang ou des examens dermatologiques.

A chaque visite chez un professionnel de santé, apportez une liste de tous les autres médicaments que vous prenez.

Cette carte contient **des informations de sécurité importantes** que vous devez connaître avant de prendre voriconazole et dont vous devez avoir conscience au cours de la prévention d'infections fongiques ou pendant le traitement de votre infection fongique par voriconazole.

Si vous ne comprenez pas ces informations, demandez à votre médecin qu'il vous les explique.

Montrez cette carte à tout médecin ou professionnel de santé intervenant dans vos soins.